

Amélioration de la gouvernance et de la gestion locale de la forêt communautaire d'Alibi-I au Togo (PA2G-FCA)

Pays	Togo
Bénéficiaire	Action Environnementale pour le Développement Durable (AE2D)
Montant total du projet	71 587 €
Montant de la subvention FFEM	30 000 € (42 %)
Partenaires financiers	FAO (26 883 €), AE2D (11 220 €), bénéficiaires (3 484 €)
Durée du projet	20 mois
Signature de la convention	24 octobre 2017

CONTEXTE

La Forêt Communautaire d'Alibi I (FCA, 5 500 ha) est située dans la région centrale du Togo, dans la préfecture de Tchamba (à 7 heures au nord-ouest de Lomé). Elle est contiguë à la Réserve de Faune d'Abdoulaye (30 000 ha) qui abrite une des dernières populations d'éléphants du Togo. La FCA héberge elle-même une riche biodiversité avec environ 220 espèces végétales, 19 espèces de reptiles et 89 espèces d'oiseaux.

Les menaces qui pèsent sur la forêt sont multiples : surexploitation des ressources naturelles, exploitations illégales, feux de brousse, faiblesse de la gouvernance locale. Face à ces menaces, depuis 7 ans, avec entre autres l'appui du PPI, AE2D cherche à protéger la FCA en menant des actions de sensibilisation et de conservation de la biodiversité par la délimitation des 5 500 ha de la forêt, la mise en place de structures de gestion qui ont défini récemment un plan d'aménagement et de gestion tout en développant des activités génératrices de revenus (apiculture, maraichage et valorisation de Produits Forestiers Non Ligneux comme le karité) au profit des populations.

OBJECTIFS

Sachant que depuis 2016, un arrêté fixe les conditions de gestion et de reconnaissance officielle des forêts communautaires, ce projet vise à renforcer la conservation de la Forêt Communautaire d'Alibi à travers l'amélioration de la gouvernance locale et de la planification territoriale de la forêt tout en développant des filières (apiculture et beurre de karité) valorisant durablement la biodiversité.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- La gestion de la FCA est améliorée à travers une meilleure planification territoriale de la forêt ;
- La sécurisation de la FCA est assurée, sa gouvernance améliorée et l'engagement des communautés pour la protection de la nature renforcé ;
- Des filières valorisant la biodiversité sont promues en vue de soutenir le développement local et la conservation des ressources naturelles.

Pour en savoir plus www.ae2d-togo.org
 Contact projet : Hodabalo KPEMOUA
ae2d.togo@hotmail.fr